NOTE AUX FAMILLES « FICHE DEMANDES D'AFFECTATION POST 3º - Rentrée 2020 »

Pour vous aider, à toutes les étapes de votre réflexion et de vos démarches, vous pouvez vous adresser aux membres de l'équipe éducative, en particulier le chef d'établissement, le professeur principal et le psychologue de l'Education nationale.

Vous pouvez également consulter le centre d'information et d'orientation.

CIO de Corse du sud : cio-aja@ac-corse.fr CIO de Haute-Corse : cio-bastia@ac-corse.fr

Pour consulter l'offre de formation dans les académies, vous pouvez utiliser le nouveau télé-service Affectation. Pour y accéder, renseignez-vous auprès du principal de votre collège.

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Veillez à remplir avec soin la partie « Identification du candidat ». Le numéro INE n'est pas obligatoire pour les élèves scolarisés dans l'académie de Corse.

Important : Inscrivez votre nouvelle adresse si vous déménagez avant la rentrée dans l'encart prévu à cet effet et joignez le justificatif du nouveau domicile quand vous rendrez la fiche à votre établissement.

BAREME DU CANDIDAT

Pour l'affectation Post 3ème, ce sont les données (notes et compétences) du LSU (Livret Scolaire Unique) de votre enfant qui génèrent son barème de candidat dans l'application Affelnet.

VŒUX D'AFFECTATION EN 2^{DE} GT OU 2^{DE} PRO OU 1^e ANNEE DE CAP RENTREE 2020

Si vous envisagez une formation par l'apprentissage, vous précisez la formation envisagée, la spécialité et le CFA ou le LP. Si votre enfant a moins de 16 ans au 31 décembre 2020, vous renseignerez également le formulaire « fiche apprentissage » à retirer auprès du chef d'établissement et la « demande de dérogation à l'obligation scolaire »

Important : les vœux « apprentissage » en CFA sont des vœux qui permettront d'assurer le suivi de votre enfant. Vous devez contacter le CFA pour connaître les conditions d'accès à la formation.

Si vous envisagez **une formation dans une autre académie** ou **dans un lycée privé**, renseignez-vous au plus vite auprès du secrétariat du collège où votre enfant est scolarisé sur les démarches nécessaires à l'admission de votre enfant et contactez directement le lycée envisagé.

Vous pouvez formuler de 1 à 10 vœux dans la même académie et de 1 à 5 vœux hors académie

Le vœu N°1 que vous formulez (sous statut scolaire) vous permet d'avoir un bonus.

Pour chaque vœu, vous précisez <u>la formation et l'établissement</u> où vous souhaitez que votre enfant soit scolarisé à la rentrée 2020.

D'abord, indiquez votre demande d'affectation en cochant la classe demandée:

- 2nde générale et technologique (2^{nde} GT)
- 2nde professionnelle (2^{nde} Pro)
- 1ère année de CAP (CAP)
- > Pour la 2^{de} GT, il est établi un lien entre un ou des lycées et la commune de résidence de votre enfant qui est automatiquement affecté dans un lycée de sa zone de résidence.
 - Pour la zone d'Ajaccio, les élèves peuvent être affectés sur l'un des deux lycées de la ville, vous devez demander les deux lycées dans l'ordre que vous souhaitez.
 - **Pour la zone de Bastia**, constituée de la commune de Bastia, les élèves peuvent être affectés sur l'un des deux lycées de la ville.
 - Pour les vœux en 2^{nde} GT dans un lycée hors votre zone de résidence, l'élève pourra être affecté en fonction des places restées disponibles à l'issue de l'affectation des élèves de la zone et selon le niveau de priorité de votre situation (cf. alinéa 3 de la fiche). Des justificatifs sont à fournir à votre établissement.
 - Pour les enseignements optionnels (EO) ; ils ne sont pas à renseigner sur la fiche affectation s'il s'agit d'un EO d'un lycée de votre zone de résidence. Vous indiquerez vos souhaits au moment de l'inscription dans l'établissement. En revanche s'il s'agit d'un vœu hors votre zone de résidence vous le précisez sur la fiche.
- ➤ Pour la 2^{de} professionnelle et/ou la 1^{ère} année de CAP, indiquez :
 - La spécialité ou la famille de métiers et le lycée demandés ;
 - Le mode de formation : scolaire ou apprentissage.

L'affectation de votre enfant est prononcée en fonction des capacités d'accueil de la formation demandée. Il est vivement recommandé de faire plusieurs vœux et de <u>ne demander que les spécialités professionnelles ou</u> familles de métiers que l'on souhaite vraiment.

Votre professeur principal et le psychologue de l'Education nationale peuvent vous éclairer dans vos choix.